

Adoptée à l'unanimité

4. 129.05.2018 ADJUDICATION D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DES APPELS D'OFFRES – FOURNITURE ET INSTALLATION DE CLÔTURES DANS LE CADRE DE LA RÉFECTION DU TERRAIN DE BALLE

Considérant l'appel d'offres sur invitation publié sur le Système électronique des appels d'offres le 24 avril 2018 pour la fourniture et l'installation de clôtures dans le cadre de la réfection du terrain de balle;

Considérant que suite à cet appel d'offres, deux soumissionnaires ont déposé leur offre avant l'heure et la date limite et que les offres se décrivent comme suit:

Soumissionnaire(s)	Endroit	Montant (incluant les taxes applicables)
Clôtutex du Saguenay	Chicoutimi	60 965,54 \$
Les Clôtures du lac inc.	Alma	69 284,25 \$

À ces causes, M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie :

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accorde le contrat de fourniture et d'installation de clôtures au plus bas soumissionnaire conforme, soit Clôtutex du Saguenay au prix indiqué au tableau ci-haut décrit.

L'adjudication du contrat demeure toutefois conditionnelle à la réalisation complète de la réfection du terrain de balle.

Adoptée à l'unanimité

5. 130.05.2018 ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE POUR LE SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU – APPROPRIATION AU FONDS DE ROULEMENT

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Lévis Duchesne d'autoriser l'acquisition d'une camionnette pour le service de l'hygiène du milieu auprès de Alma Nissan pour la somme de 24 190 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 1^{er} mai 2018.

Que ce montant soit financé par le fonds de roulement de la Ville, remboursable sur une période de quatre ans, en quatre versements égaux de 6 349,27 \$ (taxes nettes), dont le premier versement, le 15 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité

6. 131.05.2018 RÉVISION POLITIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Considérant la résolution n° 79.03.2018 portant sur la révision de la politique d'intervention en matière de développement économique;

Considérant que le conseil municipal avait autorisé le comité administration et développement à réviser la politique d'intervention en matière de développement économique et de suspendre l'analyse des demandes d'aide financière déposées entre le 12 mars 2018 et le 7 mai 2018;

Considérant qu'il y a lieu de prolonger la date du 7 mai 2018 jusqu'au 9 juillet 2018.

A ces causes, M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Luc Maltais de prolonger jusqu'au 9 juillet 2018, date à laquelle la modification de la politique entrera en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier